



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Ligne nouvelle Paris-Normandie

Question au Gouvernement n° 796

Texte de la question

LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE

Mme la présidente . La parole est à Mme Agnès Firmin Le Bodo.

Mme Agnès Firmin Le Bodo . Monsieur le ministre des transports, le 12 juin, un arrêté du Conseil d'État validant le schéma environnemental directeur de la région Île-de-France a suscité l'inquiétude et les interrogations des élus normands et des acteurs économiques du monde maritime.

Ce schéma ne fait aucune allusion à la ligne nouvelle Paris-Normandie, voulue par Nicolas Sarkozy en 2009, validée par toutes les majorités qui se sont succédé ensuite, notamment dans la loi d'orientation des mobilités que nous avons votée, pour la majeure partie d'entre nous, en 2019.

M. Jean-Luc Fugit . Une excellente loi !

Mme Agnès Firmin Le Bodo . Le silence du schéma à ce sujet nous inquiète.

M. Philippe Brun . Oui !

Mme Agnès Firmin Le Bodo . Il s'agit d'un projet d'envergure nationale, qui s'insère parfaitement dans la transition écologique de notre pays.

M. Philippe Brun . Elle a raison !

Mme Agnès Firmin Le Bodo . Il permettra d'améliorer le transport à la fois des Franciliens et des Normands qui se rendent au Havre ou à Cherbourg et d'évacuer par fret ferroviaire les conteneurs qui embarquent ou arrivent au Havre. Actuellement, 85 % de ces conteneurs sont évacués par la route, ce qui n'est pas acceptable à l'heure où nous défendons la décarbonation du secteur maritime, comme vous l'avez fait à Nice. Les conteneurs arrivent par des moyens décarbonés et on les évacue par camion !

J'ai trois questions simples : pourriez-vous dissiper l'idée que ce projet ait été abandonné ? Confirmez-vous l'engagement de l'État aux côtés de la SNCF et des élus pour développer ce projet de LNPN, qui est nécessaire ? Présiderez-vous le 1er juillet le conseil de pilotage, auprès du préfet Castel, pour nous assurer que l'État s'engage vraiment aux côtés de tous les acteurs ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes HOR et Dem ainsi que sur quelques bancs du groupe EPR. – M. Philippe Brun applaudit également.*)

M. Hervé Berville . Excellent !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé des transports.

M. Philippe Tabarot, ministre chargé des transports . La ligne nouvelle Paris-Normandie demeure un projet d'intérêt national majeur – je le réaffirme. Elle répondra au besoin croissant de mobilité entre Paris et l'Île-de-France d'un côté, la Normandie de l'autre, le long de la vallée de la Seine. Elle améliorera significativement la régularité, la capacité et la rapidité des liaisons ferroviaires.

Après les difficultés rencontrées lors de la concertation du printemps dernier, avec le premier ministre, nous avons souhaité renouveler la méthode et repenser la gouvernance de ce projet. La nomination du préfet Castel au poste de délégué interministériel est le premier jalon de cette nouvelle approche. Il s'est pleinement attelé à sa tâche et a déjà rencontré l'ensemble des élus concernés.

Le 1er juillet prochain, aux confins des deux régions, à Giverny,...

M. Jean-Paul Lecoq . L'impressionniste, c'est vous !

M. Philippe Tabarot, ministreje présiderai un comité de pilotage élargi qui rassemblera l'ensemble des parties prenantes – les élus de Normandie et d'Île-de-France ainsi que les représentants des intercommunalités et des instances économiques des deux régions. Notre collègue Sophie Primas, Édouard Philippe, Valérie Pécresse et Hervé Morin y participeront également. *(Bruits de conversation sur les bancs du groupe EPR.)*

Mme la présidente. Silence !

M. Philippe Tabarot, ministre . Ce comité de pilotage constituera un deuxième jalon de ce nouveau départ pour la ligne Paris-Normandie. À cette occasion, les pistes envisagées en matière de gouvernance et de méthode seront présentées. Il s'agit de donner au projet un sens commun, un sens partagé. *(MM. Hervé Berville et Stéphane Travers s'exclament.)* Il doit répondre aux besoins actualisés des territoires.

M. Jean-Paul Lecoq . Pour l'Arlésienne, ce n'est pas la bonne direction !

M. Philippe Tabarot, ministre . Notre objectif est clair : rechercher ensemble les tracés à moindre impact, à travers un dialogue renouvelé, dans le respect de chaque territoire. Ils ne doivent pas être opposés les uns aux autres, mais agir tous ensemble, dans une démarche collaborative. Vous le voyez : l'État est pleinement mobilisé aux côtés des élus pour que ce projet aboutisse enfin. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme Agnès Firmin Le Bodo.

Mme Agnès Firmin Le Bodo . Je vous remercie de présider le comité le 1er juillet. Je ne doute pas qu'il prendra des décisions importantes. Il est urgent d'agir : ce projet a été lancé par Nicolas Sarkozy en 2009... *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes HOR et EPR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Firmin Le Bodo](#)

Circonscription : Seine-Maritime (7^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 796

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 juin 2025